RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

046-211600917-20260918-2026_63-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR Prefecture
046-211600917-20260918-2026_63-DE
Reçu le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026

Nombre de conseillers	
• en exercice	17
• présents	12
• votants	14
• absents	3
• exclus	

De la commune d'Albas

DELIBERATION N°2026-63

Séance du 18 septembre 2026 à 19 heures 00

Date de convocation :
11 septembre 2026

Date d'affichage :
11 septembre 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. ALAUX Jean-Pierre

Objet

Nomination d'un porte drapeau

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Lionel CURT, Marc DECOUDIN, Dominique FLERON, Didier GUYOT, Daniel ROUDIERE.

Représentés :

Marie-France QUEBRIAC a donné pouvoir à Jolanda VAN DE LAAR.

Melha MAMMERI a donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX.

Absent :

Jérôme COUTURE.

Secrétaire de séance :

Mme PREVOT Catherine

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que M. BARREAU, actuellement porte-drapeau de la commune, souhaite mettre fin à l'exercice de cette fonction.

Il convient, en conséquence, de procéder à la recherche de personnes susceptibles d'assurer les fonctions de porte-drapeau titulaire et de suppléant.

Monsieur le Maire indique qu'un appel à volontaires a été lancé auprès des membres du Conseil municipal. Il est également proposé d'élargir cette recherche aux habitants de la commune.

Plusieurs noms de personnes susceptibles d'être intéressées sont évoqués au cours de la séance. La mairie prendra contact avec ces

personnes afin de recueillir leur intérêt et leur disponibilité.

En parallèle, un appel à candidature sera diffusé auprès de la population, notamment par l'intermédiaire d'Albas Infos, de La Dépêche et des différents supports de communication de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte de la volonté de M. BARREAU de mettre fin à ses fonctions de porte-drapeau ;

- décide de poursuivre la recherche de candidats pour assurer les fonctions de porte-drapeau titulaire et suppléant ;

- autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec les personnes susceptibles d'être intéressées ;

- décide de diffuser un appel à candidature auprès des habitants de la commune par les différents moyens de communication disponibles.

AR Prefecture
046-214600017-20260918-2026_65_DE
Reçu le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Cahors le .

Publié ou notifié le .

Fait à Albas, le 28 septembre 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS 46140 (LOT)